

PROJET PEDAGOGIQUE

Périscolaire 2016/2017



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

PERISCOLAIRE

SOMMAIRE

I - Présentation de la Commune de Le Val

II- La pédagogie

III- Fonctionnement de l'accueil périscolaire

IV- les activités proposées

V- Rôle de chacun et relation avec
enfants/familles/équipe

VI- Le cadre et la loi

VII- Evaluation

I- Présentation de la commune de Le Val :

Situation géographique :

Commune de Le Val

Connaissance du contexte :

La commune de **LE VAL**, se situe à quelques minutes de **Brignoles**. Dans une petite vallée comme l'indique son nom, Le Val est un charmant village enserré entre deux chaînes de collines boisées de pins et de maquis.

Le village, en pleine croissance, est un mélange de quartiers d'époque romane et médiévale qui lui donne beaucoup de caractère et de charme.



Le centre du village est un tout petit noyau dans lequel subsistent 10 commerces .Il y a deux écoles (élémentaire et maternelle) ainsi qu'une crèche.

60% de la population habite aux alentours du cœur de la cité. Les gens travaillent sur Brignoles, St Maximin, Aix en Provence ou Marseille. Ils s'arrêtent dans les grandes agglomérations pour les achats de la vie quotidienne, ce qui implique que les passages dans le village sont faibles.

On constate que le processus qui faisait de Le Val l'exemple typique d'une cité dortoir du début du 3^{ème} millénaire s'est inversé et que de nombreux villageois ont fait le choix de venir habiter à Le Val et de travailler à l'extérieur.

A ne pas manquer à Le Val :

- La foire à la saucisse, depuis plus de 350 ans, début septembre
- Les musées d'Art sacré et du jouet
- Le vieux lavoir, après le moulin à huile
- Jardin des Gorguettes, derrière le moulin à huile
- Le jardin-théâtre du Paradou en face du moulin
- Le portail de la Dîme, porte des remparts du moyen âge

Situation géographique :

La commune est située à 2,5 Km de Brignoles. Elle est entourée de 6 communes (Correns, Carcés, Vins-Sur- Caramy, Brignoles, Bras, Tourves).



b) Population

Le Val compte 4022 habitants, les jeunes représentent 20% de la population Valoise, soit approximativement 800.

II. Pédagogie

Les activités périscolaires sont inscrites dans une démarche éducative et pédagogique. Partenaire de la famille et de l'école ou les enfants sont acteurs de leurs loisirs. Les valeurs éducatives s'appuient sur les besoins de l'enfant et visent à développer l'initiative, l'autonomie, la liberté de choix, les potentialités de chacun, l'éveil à la création individuelle ou collective, les valeurs de tolérance, respect, de citoyenneté et de responsabilité.

L'organisateur est chargé de mettre en œuvre un projet éducatif. Ce projet traduit ses intentions éducatives. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour les atteindre.

Celui-ci est transmis au Directeur et à son équipe pédagogique. A partir de ce cadre, le directeur élabore avec son équipe le projet pédagogique.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire la démarche pédagogique.

La Mairie de Le Val a pour intentions éducatives dans ses grandes lignes :

- Permettre des situations de découverte, éveiller la curiosité, encourager la prise d'initiative
- Proposer des activités diverses adaptées à l'âge des enfants : Manuelles, sportives, artistiques, culturelles, collectives, individuelles, spontanées ou organisées.
- Développer l'autonomie et la socialisation en privilégiant la tolérance, la solidarité et la reconnaissance de la diversité.

Se positionnant comme éducateurs participant au développement de l'enfant, il est vital de le mettre en confiance et de l'amener à s'épanouir et à vivre la collectivité comme un temps de loisirs.

Les objectifs pédagogiques répondant aux intentions éducatives seront :

Par rapport aux activités et aux enfants :

- Favoriser les propositions et le choix de nouvelles activités par les enfants
- Favoriser la découverte d'activités nouvelles et créatrices, comme la découverte d'un milieu naturel, culturel et humain
- Sensibiliser les enfants aux animations proposées et adapter les activités aux capacités et besoins de chacun.

Par rapport à la vie quotidienne

- Respecter les règles de vie collective
- Faire de tous les moments de la journée des moments de qualité et d'échanges (garderie matin et soir, pause méridienne, NAPS et centre de loisirs mercredi après midi, garderie améliorée du vendredi)
- Permettre à tout le monde de trouver son rythme et respecter celui de l'autre
- Permettre à chacun de s'exprimer et apprendre à écouter les autres

Par rapport au monde environnant

- Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités manuelles, sportives, culturelles, de nouvelles langues (anglais, espagnol), d'avoir une vision sur l'éco citoyenneté...
- Informer les enfants sur l'extérieur de notre monde

L'organisation du périscolaire

L'organisateur du périscolaire est la Mairie de Le Val ayant pour adresse

Hôtel de Ville
5 Place de la libération
83143 Le VAL

Les Activités Périscolaires se situent à l'Adresse :

Ecole élémentaire et maternelle du Bicentenaire
Rue Marcel Pagnol
83143 Le Val

III : Fonctionnement de l'accueil Périscolaire

Accueil des enfants:

Garderie : Nous accueillons les enfants tous les jours de l'année scolaire du lundi au vendredi de 7h15 à 8h35 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir.

Pause méridienne : Nous accueillons les enfants de 12h00 à 13h20 tous les jours de la semaine sauf les mercredis.

Centre de Loisirs mercredi après-midi : Nous accueillons les enfants tous les mercredi après-midi de l'année scolaire de 11h45 à 18h30.

NAPS : Nous accueillons les enfants tous les Lundis, Mardis et Jeudis de l'année scolaire de 15h30 à 16h30.

Garderie améliorée : Nous accueillons les enfants tous les vendredis de 15h30 à 16h30.

Nous recevons tous les enfants scolarisés à l'école élémentaire et maternelle du Bicentenaire. (3-11 ans)

Moyens matériels :

Nous avons en notre possession, l'école élémentaire et maternelle du Bicentenaire, le préau, l'Algéco, la plupart des salles des enseignants, le plateau sportif, la cours de récréation...

L'équipe :

1 Directeur primaire BPJEPS APT/LTP

1 Directrice mater BPJEPS LTP

1 Directrice Adjointe

2 Animatrices BAFA

IV : les activités proposées :

Activités proposés pour le périscolaire :

MATERNELLE

Prestations de services 2016 - 2017	Tranche d'âge	Nb d'enfants	Périodicité	Lieu de la prestation
Danse moderne jazz	3-5 ans	14	1er trimestre	Ecole maternelle Algéco
Conte	3-5ans	14	1er trimestre	Ecole maternelle Hall
Motricité	3-5ans	14	1er trimestre	Ecole maternelle Cour/Hall
Activité manuelle	3-5ans	14	1er trimestre	Ecole maternelle Classe/Algéco
Environnement	3-5ans	14	1er trimestre	Ecole maternelle Classe
Initiation Anglais	3-5ans	14	1er trimestre	Ecole maternelle Algéco
Tennis	3-5ans	14	1er trimestre	Ecole maternelle Cour

PRIMAIRE

Prestations de services 2016 - 2017	Tranche d'âge	Nb d'enfants	Périodicité	Lieu de la prestation
Jeux de société / Activités manuelles / Petits jeux	6-11ans	18	1er trimestre	Ecole élémentaire Classe
Anglais	6-11ans	18	année	Ecole élémentaire Classe
Tennis	6-11ans	18	année	Ecole élémentaire Classe
Danse Hip-Hop	6-11ans	18	1er et 2ème trimestres	Ecole élémentaire Salle polyvalente
Pétanque	6-11ans	18	année	Ecole élémentaire Stade
Médiathèque / Conte	6-11ans	18	année	Médiathèque
Danse Modern'Jazz	6-11ans	18	année	Ecole élémentaire Salle polyvalente
Aide aux devoirs	6-11ans	18	année	Ecole élémentaire Classe
Théâtre	6-11ans	18	1er trimestre	Ecole élémentaire Classe
Multi-activités	6-11ans	18	année	Ecole élémentaire Cour
Sports collectifs	6-11ans	18	année	Ecole élémentaire Cour
Activité Développement durable	6-11ans	18	année	Ecole élémentaire Classe
USEP Sports	6-11ans	18	3ème trimestre	Ecole élémentaire Préau de la cour
Cirque / Sports collectifs	6-11ans	18	1er et 3ème trimestres	Ecole Elementaire Préau de la cour
Lecture	6-11ans	18	2ème trimestre	Ecole élémentaire Classe ou médiathèque
Journal	6-11ans	18	année	Ecole élémentaire Salle informatique
Activités musicales (Eimad)	6-11ans	18	du 02/11/15 au 02/04/16	Ecole élémentaire Classe

Les intervenants extérieurs :

Pour la mise en place d'activités spécifiques, La mairie de Le Val a fait appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité physique et morale des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin d'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

V Rôle de chacun et relation avec enfants/familles/équipe:

L'équipe de direction :

Elle est garante du respect du projet pédagogique et coordonne l'équipe d'animation. Elle assure l'organisation administrative du périscolaire en informe l'équipe d'animation et essaie de gérer au mieux les relations entre tous.

Le rôle formateur des directeurs:

- Ils gèrent les gestions financières, matérielles et administratives.
- Les relations avec les différents partenaires.
- Les relations avec les familles.
- Ils s'engagent à former les membres de l'équipe, à échanger sur les pratiques pédagogiques et sur les différents modes de fonctionnement.
- Ils sont médiateurs en cas de conflits.
- Ils sont garants du travail d'équipe.
- Ils sont garants du projet pédagogique : c'est le contrat qui nous permettra de travailler.

L'équipe d'animation :

Elle s'engage à mettre en place le projet pédagogique avec l'aide de l'équipe de direction et à un rôle d'accompagnement des enfants dans le cadre du périscolaire.

Par son organisation, son travail, sa préparation, l'équipe d'animation s'engage à :

- Travailler en équipe en fonction d'un projet commun.
- Etre disponible, tolérant et à l'écoute de l'autre
- Avoir un comportement personnel compatible avec les fonctions qu'il occupe.
- Avoir la possibilité de se former, d'échanger sur ses pratiques, de préparer des activités, de discuter des situations vécues.
- Prendre en compte l'enfant tel qu'il est, avec ses désirs, ses besoins, ses demandes.
- Dire ce qui est fait et faire ce qui est dit
- Pouvoir porter un regard sur l'action, le déroulement de la journée, pouvoir dire comment il vit les différents moments du centre de loisir.

Les relations entre enfant/famille/équipe:

Sur les relations enfants/enfants :

Objectifs opérationnels :

- **Faire ensemble en coopération**

Action/Moyens :

- Organiser des jeux collectifs pour que les enfants se découvrent et apprennent à coopérer.
- Utiliser les temps informels pour que les enfants échangent entre eux et apprennent à vivre ensemble.
- Tenir un rôle de médiation pour que les enfants règlent leurs conflits entre eux et parviennent à trouver des compromis par la parole.
- Ne pas laisser l'enfant sans réponses en cas de brimades ou d'insultes.
- Etre exigeant sur le respect de l'autre.
- Mettre en place des activités faisant appel à leur sens de la solidarité (grand jeux) et de coopération.

Sur les relations enfants/adultes :

Objectif opérationnel du projet pédagogique :

- **Une relation de confiance avec l'enfant.**

Actions/Moyens :

- Instaurer le respect mutuel comme socle de la relation.
- Poser un cadre convivial.
- Etre à l'écoute de l'enfant et ne pas laisser sans réponses.
- Etre accueillant et souriant.
- Mettre à l'aise pour donner confiance.
- Valoriser l'enfant
- Echanger sans mettre toujours en position d'apprendre à l'enfant.
- Mettre en œuvre leurs idées et leurs intérêts.
- Veiller à l'impartialité de l'adulte.
- Garantir des moments où l'enfant peut donner son avis sur le fonctionnement de l'équipe.

Sur les relations famille/équipe d'encadrement :

Objectif opérationnel du projet pédagogique :

- **L'implication des parents dans la vie du centre.**

Actions/moyens :

- L'équipe d'animation informe les parents du fonctionnement du temps périscolaire grâce à un carnet spécifique.
- L'équipe d'animation assure les relations avec les familles.
- Travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants.
- Rencontre des parents au moment de l'inscription afin de présenter le projet et les thèmes abordés.
- Organisation de moments festifs auxquelles les familles sont conviées...

VI Le cadre et la loi :

Un règlement intérieur a été rédigé par l'équipe de direction pour le bon fonctionnement du périscolaire. Il est distribué lors de l'inscription de l'enfant.

Elle a pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Ses règles seront affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement.

Effet attendus :

Satisfaction, plaisir et évaluation des enfants.

Echanges entre animateurs, évaluation du fonctionnement, formation des animateurs.

Echange avec les familles. L'intégration des enfants au périscolaire doit leur permettre d'acquérir un bien-être, une évolution et un comportement favorable afin d'apprendre à se respecter entre eux :

- ✓ Pas de violence physique ;
- ✓ Pas de violence morale ;
- ✓ Respect du matériel, du lieu de vie (pas de détérioration volontaire) ;
- ✓ Respect du bien d'autrui, ou de l'activité de l'autre ;
- ✓ Prendre en compte les envies de chaque enfant et voir si c'est réalisable ;
- ✓ Exprimer son mal être sans crainte et facilité.

VII Evaluation :

- ✓ Bilan après chaque semaine.
- ✓ Bilan et outils d'évaluations pour les stagiaires, les enfants et les activités.
- ✓ Bilan annuel du projet pédagogique : modification et amélioration.